

Guidoni Nicolas

Représentant de la société G.F.A « FRATACCI »

Lotissement la Maraninca N°50

20290 LUCCIANA



Monsieur le Président de l'Assemblée de Corse et Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse.

Je voudrai faire l'acquisition d'une parcelle appartenant à la Collectivité Territoriale de Corse et à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia, sur la commune de LUCCIANA au lieu dit PIETRABIU sur la section AE N°31 pour une contenance de 10a 92ca (environ 1000 M2).

Cette parcelle est intercalée entre trois autres parcelles dont je suis le propriétaire à travers la société GFA Fratacci.

De ce fait, celle ci m'empêche d'envisager une mise en valeur sur ces terrains.

Je souhaiterai déposer un permis de construire pour l'implantation d'un bâtiment. Celui-ci permettra de développer mon activité commerciale destinée à la fabrication de produits de terroir.

C'est pour cela que je voudrai faire cette acquisition et prendre contact avec un responsable de la C.T.C.

Je sais que le développement économique de notre région et la commercialisation de nos produits identitaires est une priorité de la Collectivité Territoriale de Corse.

De ces faits ; J'espère que vous partagez ma réflexion pour une issue favorable à ma demande.

Je voudrai vous signaler que dans les années 2000 ; Dans l'Intérêt Public, mon père et moi avons cédé une parcelle de 30 000 M2 de notre société agricole pour la réalisation de la voie rapide BORGIO –VESCOVATO.

Ci-dessous sur les premières pages jointes nous avons :

- L'attestation de l'acte de propriété du GFA Fratacci pour les parcelles situées sur la commune de LUCCIANA, au lieu dit PIETRABIU section AE N°4 pour une contenance de 21a 47ca ; section AE N°32 pour une contenance de 26a 54ca et la section AE N°33 pour 10a 92ca.

- Une vue aérienne pour situer les parcelles concernées.

- Un plan cadastral pour visualiser les parcelles numérotées.
- Un plan en couleur pour comprendre la situation.

-La matrice cadastrale de la parcelle de la Collectivité Territoriale.

Donc sur le plan cadastral nous visualisons en orange les parcelles du GFA Fratacci et en jaune la parcelle intercalée de la Collectivité Territoriale de Corse et de la Chambre de Commerce et d'Industrie de BASTIA.

De plus, je vous transmets ci dessous en pièces jointes une photographie de la zone concernée du Plan Local d'Urbanisme.

On constate que les parcelles AE 4 ; AE 31 ; AE 32 et AE 33 sont situées dans la zone A.

Dans les pièces jointes suivantes se trouve le règlement d'urbanisme:

De la page 1 à 9, nous avons les dispositions générales.

De la page 46 à 50, nous avons les dispositions applicables aux zones agricoles.

Et en dernière page un plan général du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Lucciana.

Cordialement, Nicolas Guidoni gérant de la société G.F.A.Fratacci.



EARL OLMU DI CAMPAGNA
Lot. la Maraninca N°50. Chez Mr GUIDONI Nicolas
20290 LUCCIANA
RCS Bastia 489 473 710

le 24 janvier 2018

Notaire Assistant :
Vanina FERRARI CRISTOFINI

Clercs de notaire :
Frédérique LANCIONI
Jane FABA

Dossier suivi par
Jane FABA

VENTE HUGONNET / GFA FRATACCI
1001574 /MN /JF /

ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par l'office notarial de Maître Marianne NAPPI , le 14 décembre 2017 il a été constaté la VENTE,

Par :

Madame Marie Lorette Simone Elisabeth **HUGONNET**, gérante, demeurant à BORGIO (20290) lotissement U Stagnu n°38.
Née à MENDE (48000), le 4 mars 1942.
Divorcée de Monsieur Daniel **VERNIER** et non remariée.

Au profit de :

La Société dénommée **FRATACCI**, Groupement foncier agricole au capital de 1000€ €, dont le siège est à LUCCIANA (20290), 50 La Maraninca, identifiée au SIREN sous le numéro 829 786 466 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BASTIA.

Le GFA FRATACCI acquiert la pleine propriété des **BIENS** objet de la vente.

IDENTIFICATION DU BIEN

A LUCCIANA (HAUTE-CORSE) 20290 Pietrabiù,

Diverses parcelles de terre sises sur le territoire de ladite commune.

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Libellé	Surface
AE	4	PIETRABIU	00 ha 21 a 47 ca
AE	32	PIETRABIU	00 ha 26 a 54 ca
AE	33	PIETRABIU	00 ha 10 a 92 ca

Total surface : 00 ha 58 a 93 ca

FOLELLI, RN 198, Villa Franceschi, 20213 PENTA-DI-CASINCA
Téléphone : 04.95.36.94.65 – Télécopie : 04.83.07.57.52 – e-mail : marianne.nappi@notaires.fr

Tous les versements supérieurs à 3.000,00€ devront être uniquement effectués par virement sur le compte de l'office ci-dessous, ouvert à la Caisse des Dépôts et Consignations, 48h avant toute signature.

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB	BIC	IBAN
40031	00001	0000168069H	02	CDCGFRPPXXX	FR39 4003 1000 0100 0016 8069 H02

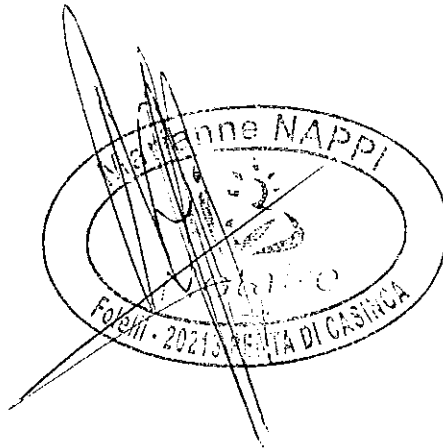
PROPRIETE JOUISSANCE

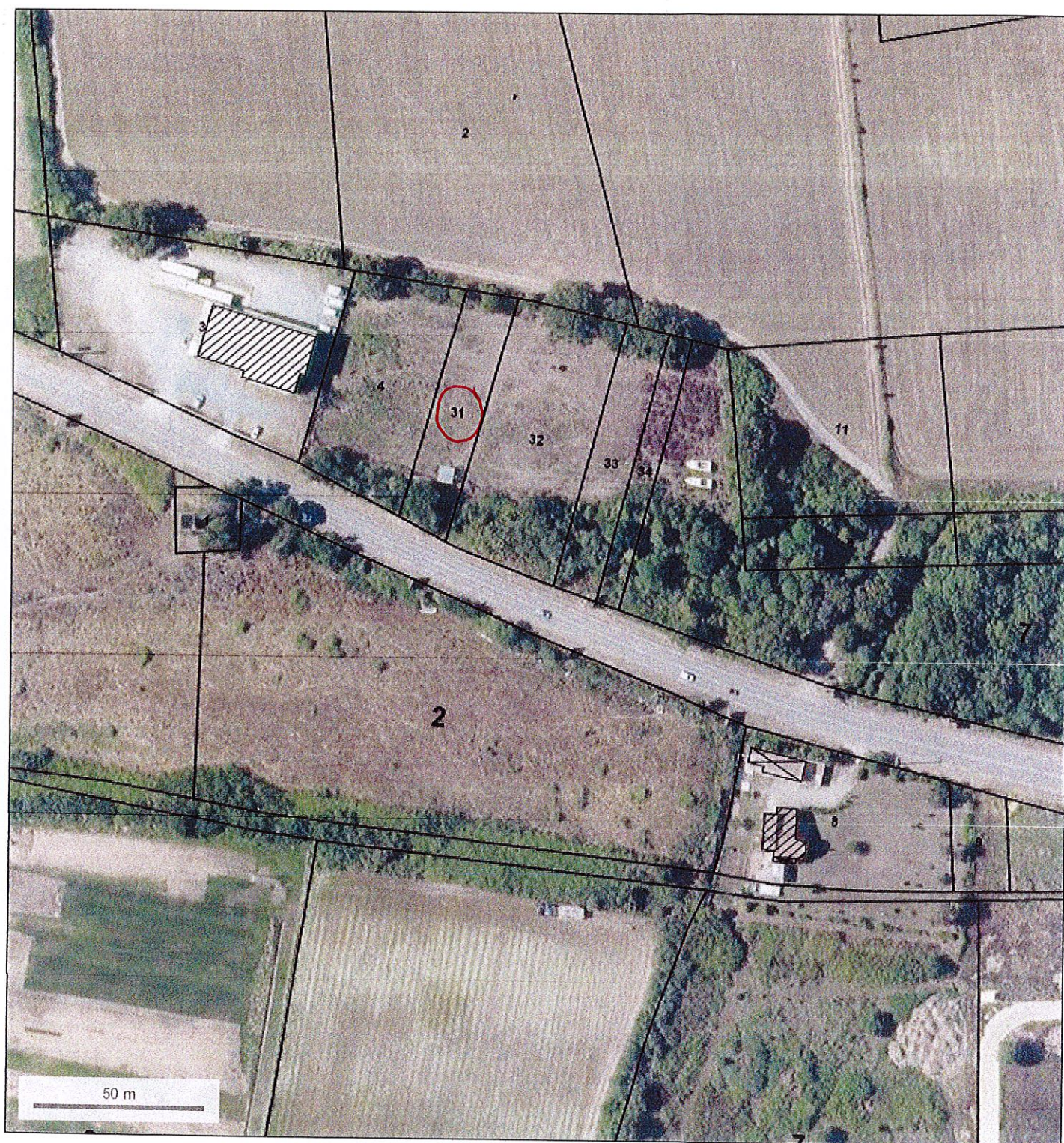
L'**ACQUEREUR** est propriétaire du **BIEN** à compter du jour de la signature.

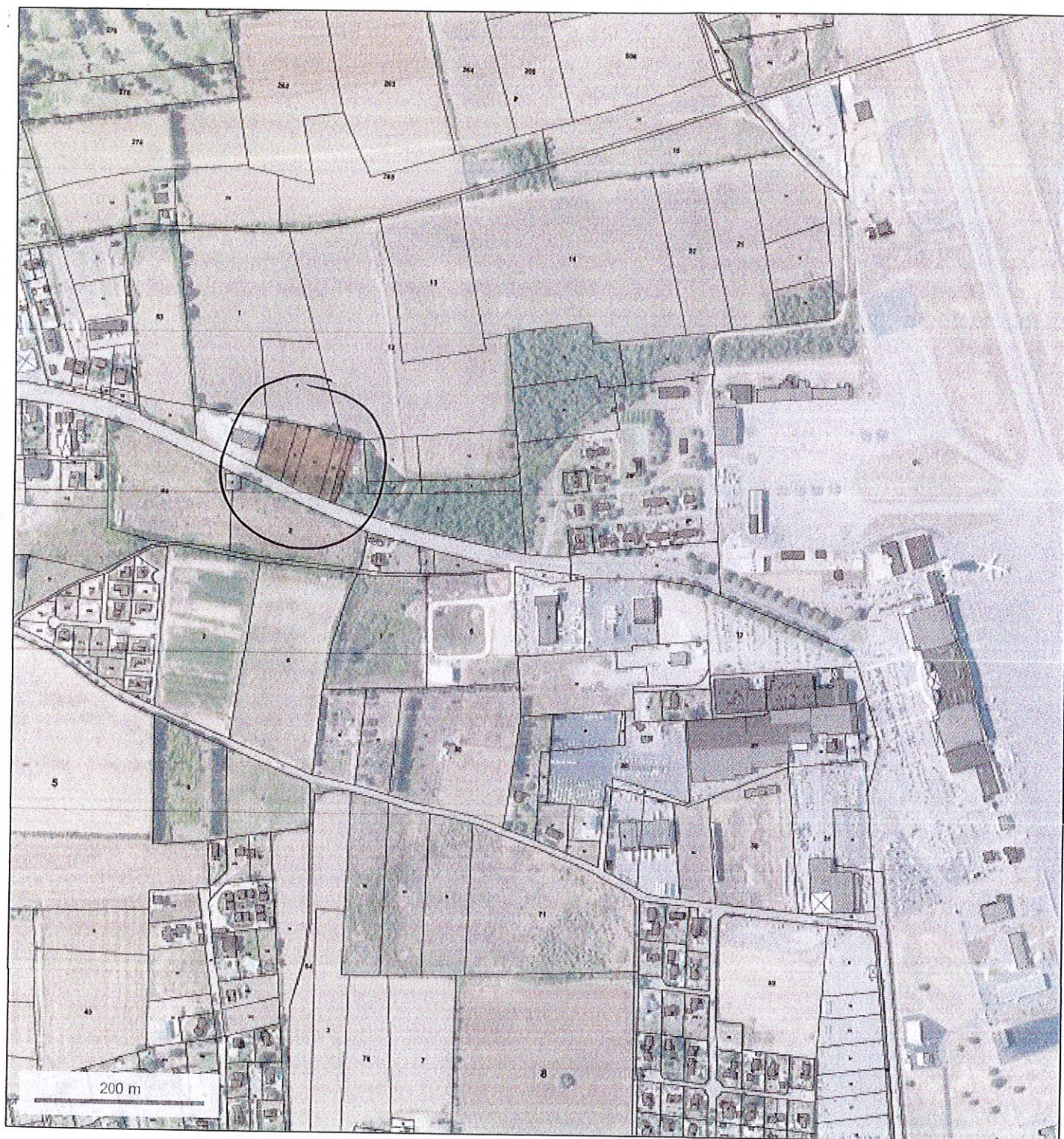
Il en a la jouissance à compter du même jour par la prise de possession réelle, les parties déclarant que le **BIEN** est entièrement libre de location ou occupation et encombrements quelconques.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

FAIT A PENTA DI CASINCA,
LE 14 décembre 2017.







PROPRIETAIRE(S)					Référence : +00431
NOM	ADRESSE	AVIS IMPOT	DROIT	DEMEMBREMENT / INDIVISION	
COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE	0022 CRS GRANDVAL		Propriétaire		
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE BASTIA CORTE BALAGNE	20000 AJACCIO QUAI DU NOUVEAU PORT 20200 BASTIA	*	Gérant, mandataire, gestionnaire		

FONCIER NON BATI												
SECT	NUMER DU PLA	CODE VOIE	LIEU - DIT OU ADRESSE	LETTRE INDICATIVE	SURFACE (m2)	NATURE DE LA PROPRIETE	CLASSE	EVALUATION				ANNEE D'IMPOSITIO
								AFFECTATIO	REF. P.V	CATEGORI	LETTRE INDICAT.	
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE BASTIA CORTE BALAGNE												
+00431												
AE	0031	B139	PIETRABIU		1 092	Bois	02				0.02	
Totaux propriétaire					1 092						0.02	
Totaux parcelle					1 092						0.02	

